



VOL. II.—No. 19.

MONTREAL, JEUDI, 11 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTS.

LES PROCHAINES ELECTIONS LOCALES.

DEUXIEME ARTICLE.

Nous avons déjà eu, plus d'une fois, l'occasion de signaler un abus étrange introduit par la vivacité et la *personnalité* de nos anciennes luttes de parti: l'éloge outré, la critique sans mesure. Etiez vous libéral, le moindre mot bienveillant dit sur le compte d'un conservateur vous faisait soupçonner de trahison; vous étiez déjà sur le marché, sinon vendu. Le même malheur frappait le conservateur assez imprudent pour dire du bien d'un libéral: il devenait du coup suspect et avait grande chance de se voir accusé de vouloir "renverser le trône et l'autel." En outre, les luttes avaient un caractère tout personnel. On discutait moins le principe que l'homme. Les antécédents de la vie privée étaient fouillés, et le "mur sacré" qui doit toujours protéger la famille était escaladé à tout moment. Les harangues électorales, *stump oratory*, roulaient surtout sur le caractère du candidat. Des mesures publiques, il en était question, mais rarement et pour la forme. Les deux partis donnaient dans les mêmes excès, commettaient les mêmes bévues. La chose n'était peut-être pas absolument générale; quelques esprits supérieurs savaient s'abstenir de ces lieux communs, se tenaient au-dessus du préjugé. Mais le nombre en était petit. Ils s'exposaient à l'accusation grave d'indifférentisme politique.

En remontant à la source du mal, en étudiant les causes de l'abus, on trouve, après tout, que les gens n'étaient pas si coupables qu'ils nous le semblent maintenant, et qu'ils subissaient la loi fatale d'une situation particulière.

La pratique de la liberté dans un petit pays est extrêmement difficile et environnée de périls. Un auteur célèbre l'a déjà remarqué: chez un peuple peu nombreux et jouissant de la liberté politique, les hommes publics rencontrent des désavantages considérables. La raison en est singulière, mais au fond évidente: les hommes, trop peu nombreux, trop rapprochés les uns des autres, se connaissent trop. Dans la chaleur du combat, on oublie les questions d'intérêt public pour s'occuper exclusivement des qualités ou des défauts privés des hommes qu'on a vus de trop près. Sans pousser cette théorie à l'excès, il est incontestable qu'elle explique et excuse, jusqu'à un certain point, la désolante acrimonie de nos vieilles joutes.

Comme nous l'avons remarqué dans notre article prospectus, en fondant ce journal, la Confédération, en élargissant la sphère des ambitions publiques, allait faire disparaître cet inconvénient, et les hommes s'effaceraient devant les principes. Elle est si belle dans les grands pays constitutionnels, la lutte basée sur les principes et les mesures, la lutte qui fait courir les hommes publics après la plus grande somme de bonheur et de bien-être pour le peuple, afin de mieux assurer la prédominance de leur parti respectif!

Les hommes d'état anglais ont, il y a deux ou trois ans, donné au monde un beau spectacle. Le Lord-Maire de Londres donne tous les ans un banquet auquel sont invités les membres du gouvernement et les chefs de l'opposition. A l'un de ces banquets assistaient Gladstone et Disraéli, qui venaient de se livrer, devant le peuple et au Parlement, les batailles les plus animées. Chacun fit son discours: Gladstone louangea pompeusement Disraéli, qui ne resta pas en arrière et proclama son redoutable adversaire l'un des premiers hommes d'état du royaume.

C'est un noble exemple à imiter. Le nouveau régime, qui nous a donné une position semi indépendante, nous a mis en face de grandes questions. Aussi, le caractère des débats a-t-il déjà changé considérablement. Les éreintements personnels deviennent de plus en plus rares. Les adversaires politiques ne s'injurient plus et commencent même à reconnaître qu'ils ne sont pas tous des monstres. Nous espérons que les électeurs emboîteront le pas derrière leurs chefs et s'efforceront de faire les élections sur les principes et non sur les hommes.

Après tout, nous sommes les enfants d'une même patrie et d'une même famille. Le désir de chacun doit être de tendre au plus grand bien de tous. Il ne faut pas regarder à l'adresse, à la marque, mais au contenu.

L'homme, le candidat n'est rien; son programme est tout. Veut-il le bien du pays? le veut-il d'une manière à en promouvoir les intérêts nationaux et matériels? Voilà ce que tout électeur intelligent et honnête doit se demander avant tout.

Au reste, il n'y a rien d'absolu dans l'idée qui fait primer le principe sur l'homme. C'est une règle générale qui, comme toutes les autres, a ses exceptions. On l'a déjà dit depuis longtemps, la conduite publique n'est que le reflet de la vie privée; un mauvais citoyen ne sera jamais un bon représentant. Un homme perdu de caractère et sans honnêteté ne fera pas mieux les affaires publiques que les siennes. Le *vir bonus dicendi peritus* s'applique aussi bien, sinon mieux, à la politique qu'à l'éloquence. L'homme vertueux a sa place partout.

Descendons maintenant des principes généraux au cas particulier. Nous sommes en face d'une élection qui doit commencer bientôt, à la fin de juin, nous assure-t-on; il faut renouveler ou réélire la députation locale, dont le mandat est expiré. Et d'abord, nous tenons à préciser notre position. Nous n'avons pas de programme à présenter aux électeurs. Nous n'avons pas mission pour cela. Nous ne prétendons ni fonder une école, ni établir un parti. Nous ne croyons pas la patrie et la religion en danger. Nous ne voulons pas poser en oies du capitoie et jeter le cri d'alarme. *L'Opinion Publique*, comme revue politique, a pour mission de mettre impartialement devant ses lecteurs les faits et gestes des représentants et des gouvernements, de les apprécier au point de vue de l'intérêt public, et de faire les suggestions, de conseiller les réformes que peut exiger la situation du pays. Nous nous contenterons donc de faire connaître la législation des quatre dernières années, d'exprimer notre opinion sur son mérite, sans vouloir l'imposer à personne et laissant au lecteur pleine liberté de réviser et de casser notre jugement.

Le gouvernement local inaugurerait son règne, en 1867, dans des circonstances toutes particulières et qu'il est utile de rappeler pour bien juger ses œuvres. Dans les principales matières de sa compétence, il avait peu à faire; d'un autre côté, sa tâche était immense. Le Bas-Canada travaillait depuis longtemps à la simplification et à la coordination de ses lois civiles, municipales et administratives. Ces lois avaient reçu leur perfectionnement relatif par la refonte de l'acte municipal de 1860, par le Code civil et le Code de procédure, mis en force, le premier en 1866 et le second en juin 1867, ainsi que par divers statuts sur les travaux publics, les terres de la couronne, la colonisation et l'instruction publique. Dans la dernière catégorie—instruction publique, colonisation,

travaux publics—le Gouvernement et le Parlement n'avaient qu'à copier, à adapter et perfectionner. C'est ce qu'ils ont fait, et avec assez de succès, comme nous le démontrerons plus tard. Il y a eu de grands progrès opérés dans ce genre et dont le peuple devra leur tenir compte. En fait de lois civiles et municipales, il n'y avait à peu près rien à changer, ou l'on aurait dû faire mieux que ce qui a été tenté. Le plus sage eut été de laisser tout cela subir une plus longue épreuve. Mais n'anticipons pas. Nous aurons à revenir là-dessus dans de prochaines études.

Le gouvernement avait devant lui d'autres devoirs d'une importance incalculable. Il fallait développer nos ressources, augmenter notre population et donner à tous nos progrès matériels une impulsion nouvelle, vigoureuse et efficace. La vie, pour nous, est à ce prix. Autrement, par la constitution particulière que nous a faite l'Acte constitutionnel de 1867, nous serions débordés, diminués, envahis et réduits à rien dans la Confédération. Ouvrir nos forêts, mettre à profit nos sources industrielles si riches, empêcher l'émigration, rappatrier nos compatriotes des Etats-Unis, attirer ici l'immigration, sillonner le pays de voies de communication, ferrées ou en bois, voilà la nécessité qui se dressait menaçante devant nos hommes publics de Québec. Ont-ils compris cette nécessité? Se sont-ils mis à l'œuvre pour satisfaire aux nouvelles exigences? Tout homme impartial répondra: oui. Il y a eu d'abord des tâtonnements, des hésitations, des faiblesses, des erreurs d'inexpérience, mais l'œuvre a été commencée et bien commencée, et dans les circonstances, il fallait quelque courage pour cela.

La malheureuse question de l'arbitrage entre le Haut et le Bas Canada était un terrible obstacle par l'incertitude qu'il jette sur notre avenir financier. Nous entrerons, la semaine prochaine, dans de plus longs détails sur ce sujet, ainsi que sur d'autres points où le Gouvernement local a été moins louable.

J. A. MOUSSEAU.

MGR. TASCHEREAU.

Les journaux ont déjà parlé de la magnifique réception faite à l'archevêque de Québec par les citoyens de Montréal. Qu'il nous suffise de dire que cette démonstration a été digne de notre ville et de l'hôte distingué qu'elle recevait. La procession qui alla chercher Sa Grandeur à bord du bateau pour l'accompagner jusqu'à l'église Notre-Dame, offrait un beau coup-d'œil. On y voyait quelques-uns de nos citoyens les plus marquants, entr'autres son honneur le Maire, nos sociétés religieuses et nationales, bannières déployées; les élèves des collèges et des écoles, un grand nombre de membres du clergé, quatre bandes de musique, etc.

Plusieurs adresses furent présentées à Sa Grandeur, qui répondit de la manière la plus distinguée, comme toujours.

Outre les communautés religieuses et les curés et desservants des différentes églises de Montréal, qui se sont, pour ainsi dire, disputé l'honneur de voir et de posséder Sa Grandeur, un instant, les citoyens de Montréal se sont empressés de lui rendre hommage.

PORTRAIT.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore vu notre archevêque et qui aimeraient à le connaître, nous dirons